



## **CHARTRE DES PARENTS**

- Les parents confient leurs enfants aux éducateurs et acceptent le fonctionnement et les règles en vigueur dans le club.
- Les parents respectent les choix et décisions des éducateurs pour ce qui concerne l'équipe dans laquelle évoluent leurs enfants ainsi que les postes occupés pendant les matchs.
- Lors des entraînements et des matchs, les parents s'engagent à ne pas intervenir auprès de leurs enfants (autrement que pour encourager l'équipe) afin de permettre aux éducateurs de gérer leur équipe correctement.
- Les parents ne pénètrent pas sur le terrain sans autorisation et restent derrière la main courante au stade.
- Les parents s'intéressent à l'évolution de leurs enfants et maintiennent un contact permanent avec les éducateurs pour donner tous renseignements qu'ils jugent utiles et nécessaire à la prise en charge de leurs enfants (maladie, blessure, fatigue...),
- Les parents ne « déposent » pas leurs enfants au stade sans s'assurer de la présence des éducateurs ou dirigeants et se préoccuper du nombre suffisant de véhicule pour assurer les déplacements.
- Les parents sont garants du respect des convocations pour les matches du samedi : présence, respect des horaires, équipement complet (chaussures, protège-tibias, nécessaire de toilette).
- Les parents préviennent l'éducateur le plus tôt possible de l'indisponibilité de leurs enfants.
- Les parents sont attentifs aux horaires de fin d'entraînements, de matches ou de retour de déplacement afin de reprendre en charge leurs enfants et arrivent quelques minutes avant l'heure de retour prévue afin d'éviter que les enfants n'attendent. Le club ne saurait être tenu responsable dans le cas où, malheureusement, un accident se produirait en dehors des horaires précisés.